

CIKELA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°28, Décembre 2008



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

SOMMAIRE

- 38^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, les 29, 30 et 31 décembre 2008 ;
- Formation des élus consulaires de l'APCAM et des Secrétaires Généraux des Chambres Régionales d'Agriculture sur « L'approche filière et la chaîne des valeurs », du 02 au 03 janvier 2009.

38^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM

La 38^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, la 6^{ème} de la mandature 2005-2010, s'est tenue du 30 au 31 décembre 2008 dans la salle de conférence de l'APCAM sous la présidence de Monsieur Bakary TOGOLA, Président de l'institution.

La session a enregistré la participation des membres de l'Assemblée consulaire, les membres associés, les Secrétaires Généraux des CRA et les cadres de l'APCAM.

Elle a été précédée de la réunion statutaire du bureau le 29 décembre 2008 à laquelle ont participé tous les Présidents des Chambres Régionales d'Agriculture.

La cérémonie d'ouverture de la session a été présidée par le Ministre de l'Agriculture, le Professeur Tiémoko SANGARE. Elle a été honorée de la présence du Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement, de Mme le Commissaire à la Sécurité Alimentaire, du Représentant de Mme le Ministre de l'Élevage et de la Pêche, du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, du Président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali et des responsables des services techniques, des projets et des programmes.



Vue de face de la salle à la cérémonie d'ouverture

Cette cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocation de bienvenue du Président de l'APCAM et le discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Agriculture.

Le Président de l'APCAM a souhaité la bienvenue à tous les participants et leur a exprimé sa profonde gratitude.

Il a précisé que la présente session sera l'occasion pour l'ensemble des membres de l'Assemblée consulaire d'examiner sans complaisance les questions qui leur seront soumises afin de prendre des décisions constructives au profit des braves productrices et producteurs.

Il a remercié les Ministres présents au nom de la Profession Agricole pour tous les actes hautement appréciables qu'ils sont entrain de poser au nom du Gouvernement et du Président de la République pour donner à l'Agriculture toute sa place dans l'économie de notre pays et cela à travers la Loi d'Orientation Agricole. Il a salué l'ambition de son Excellence Monsieur le Président de la République d'amener l'Agriculture malienne à une production céréalière de 10 millions de tonnes par an, à l'horizon 2012. Il a donné l'engagement total de la Profession Agricole pour l'atteinte de cet objectif.

Il a aussi salué les résultats obtenus dans le cadre de l'Initiative Riz à travers la production de plus de 1 600 000 tonnes de riz paddy.

Le Président de l'APCAM a ensuite rappelé les activités phares menées par le Réseau des Chambres d'Agriculture du Mali au cours de l'année 2008. Il s'agit entre autres de :

- l'organisation de la 2^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture au Mali (SIAGRI), en avril 2008 ;
- l'organisation de l'édition 2008 de la Bourse Nationale aux Céréales ;
- la tenue du Forum sur la relance de la culture du coton et la recherche de solutions au problème d'approvisionnement des producteurs en intrants agricoles pour la campagne agricole 2009/10;
- la tenue de la 6^{ème} édition de la Journée du Paysan.

Il a signalé que les Chambres d'Agriculture continuent de bénéficier de l'estime et de la confiance des partenaires aux niveaux sous-régional et international. Ainsi, les efforts consentis ont permis au Mali d'abriter les sièges du RECAO, de l'Observatoire de la filière Bétail/Viande et de l'Association des Producteurs de Coton Africain (AProCA)

Il a invité les élus consulaires à redoubler d'efforts dans le renforcement de la cohésion entre les Chambres d'Agriculture et les Organisations Professionnelles Agricoles au niveau régional et national.

Il a lancé un appel aux Producteurs Agricoles pour une bonne gestion des récoltes, car il y va de la réussite de la campagne Agricole à venir. Il a annoncé l'organisation de la Bourse Nationale aux Céréales par l'APCAM au courant du premier trimestre 2009, occasion pour les producteurs de mieux valoriser leurs productions.

Avant de terminer, le Président de l'APCAM a formulé des vœux ardents pour le retour de la paix et de la quiétude sur tout le territoire national en vue d'un développement durable et a présenté la nouvelle Présidente de la Fédération Nationale des Associations de Femmes Rurales du Mali (FENAFER).

Dans son discours d'ouverture, M. le Ministre de l'Agriculture a exprimé son réel plaisir et sa grande fierté à présider la cérémonie d'ouverture de la 38^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, la 6^{ème} de la mandature 2005/2010.

Il a rappelé le contexte socio-économique dans lequel se tient la présente session à savoir :

- La fin d'une campagne Agricole 2008/2009 placée sous de très bons auspices en

termes d'excédents céréaliers, particulièrement en riz ;

- La mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole par l'adoption de certains projets de textes par le Conseil des Ministres;
- La pleine réussite de l'organisation de la 2^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture au Mali (SIAGRI), en avril 2008;
- L'achèvement très prochain du supplémentaire et la clôture du Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Professionnelles (PASAOP),
- Le démarrage et la poursuite des activités pour la nouvelle opération avec la Banque Mondiale à travers le Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM) et la Phase II du Programme d'Amélioration des Systèmes d'Exploitation en zones cotonnières (PASE II) avec l'Agence Française de Développement (AFD) ;

Le Ministre de l'Agriculture a engagé les élus à utiliser de façon optimale les équipements et les ressources financières disponibles pour accomplir au mieux leurs missions et réaliser les activités programmées au bénéfice et pour le bonheur de l'ensemble des ressortissants des Chambres d'Agriculture.

Il a exprimé toute sa satisfaction au Président de l'APCAM pour le travail accompli tout au long de l'année qui s'achève au vue des résultats obtenus et l'excellence des rapports qu'il n'a cessé d'améliorer entre le Département de l'Agriculture et son institution ainsi qu'avec les autres départements en charge du secteur rural.

Il a salué vivement l'ensemble des élus et des cadres pour les efforts fournis particulièrement lors des processus ayant abouti au renouvellement des instances et organes de la FENAFER.

Il a félicité l'encadrement pour le travail de qualité réalisé dans le cadre de la campagne Agricole 2008/2009 et leur a demandé de s'investir pour que le Mali devienne une puissance Agricole.

Pour relever les différents défis de l'heure, il a rassuré les élus de l'appui constant du Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani TOURE et tout son Gouvernement à travers son Projet pour le Développement Economique et Social (PDES).

Le Ministre de l'Agriculture a présenté ses vœux les meilleurs au seuil du nouvel an 2009 aux élus avant de déclarer ouverte la 38^{ème} session de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM.

A la reprise des travaux, la vérification des mandats a montré que le quorum était atteint et que l'Assemblée Consulaire pouvait valablement délibérer.

Ensuite, le projet de programme et le projet d'ordre du jour de la session ont été présentés et adoptés avec l'insertion de la présentation des rapports des Chambres Régionales d'Agriculture.

Les travaux de la session ont porté sur les points suivants :

1. Lecture et adoption du procès-verbal de la 37^{ème} session ;
2. Point d'exécution des recommandations de la 37^{ème} session ;
3. Examen et adoption du rapport d'activités 2008 de l'APCAM ;
4. Questions diverses.

Au titre du Procès verbal de la 37^{ème} session :

Les élus de l'Assemblée Consulaire ont fait des observations et amendements sur le procès verbal de la 37^{ème} session. Ils ont adopté le document sous réserve de la prise en compte des observations et amendements.

Au titre du point d'exécution des recommandations de la 37^{ème} session ;

Les élus Consulaires ont fait certaines observations sur l'état d'exécution des recommandations de la 37^{ème} session.

Les élus consulaires ont suggéré d'insérer le point d'exécution réel des recommandations et les justifications dans les observations.

Les élus ont souhaité la réactualisation du tableau de représentation de l'institution dans les Conseils d'Administration et les Comités de Pilotage et de les informer régulièrement de la tenue des rencontres. Le Président de l'APCAM a informé les élus consulaires que les démarches sont en cours pour faire accepter leur prise en charge par les structures concernées.

Le Président de l'APCAM a demandé aux élus d'accepter la complémentarité entre le niveau national et le niveau régional dans l'accomplissement des missions qui leur sont confiées.

Au titre des rapports d'activités 2008 de l'APCAM et des CRA :

Les rapports d'activités 2008 de l'APCAM et des CRA ont été présentés au cours de cette session. Les élus Consulaires ont demandé au Secrétariat Général de l'APCAM de travailler avec les Secrétaires Généraux des CRA pour faire le point de la situation des ressources humaines du Réseau des Chambres d'Agriculture.

Ils ont aussi demandé de faire économie de certaines activités réalisées par les institutions partenaires des Chambres d'Agriculture.

Au titre des questions diverses.

Le bureau a informé les élus consulaires sur :

- le programme d'accroissement de la productivité Agricole qui sera financé par le Gouvernement du Mali, la Banque Mondiale et le Fonds Mondial pour l'Environnement pour un montant de 80 millions de dollars soit 42 milliards de F CFA ;
- le choix de la région de Kayes pour la tenue de l'édition 2009 de la Journée du Paysan sur le thème de l'Initiative lait ;
- les difficultés liées à la subvention des engrais dans le cadre de l'Initiative riz ;
- la situation des médaillés de 2005 qui n'ont pas encore reçu leurs médailles ;
- la nécessité de mettre en place la faïtière nationale des producteurs de riz ;
- l'installation des maraîchers des régions de Koulikoro et de Bamako aux abords de la zone aéroportuaire ;
- l'implication de l'APCAM dans l'élaboration de la Loi d'Orientation du Secteur Privé ;
- l'utilisation d'une approche globale pour la gestion des motos et des projets des OP auprès de la Coordination du PASAOP.

Les élus consulaires ont souhaité que l'APCAM :

- ait une position officielle sur les questions de biosécurité concernant les OGM ;
- s'investisse pour l'élargissement de la subvention des engrais et des semences à d'autres spéculations ;
- réfléchisse sur les textes d'application de la LOA.

A l'issue des travaux, la session a adopté, sous réserve de la prise en compte des observations et amendements, les documents suivants :

- ✓ Le Procès verbal de la 37^{ème} session ;
- ✓ L'état d'exécution des recommandations de la 37^{ème} session ;
- ✓ Le rapport d'activités 2008 de l'APCAM.

Formation des élus consulaires de l'APCAM et des Secrétaires Généraux des Chambres Régionales d'Agriculture sur «L'approche filière et la chaîne des valeurs »

A la suite des débats, l'Assemblée Consulaire a formulé les recommandations suivantes:

1. se conformer aux dispositions de la LOA par rapport à la tenue de la Journée du Paysan et faire une évaluation afin de la rendre plus efficace dans la réponse aux préoccupations des Producteurs Agricoles ;
2. respecter toujours le principe de la représentation de l'institution consulaire par les élus consulaires au niveau des comités de pilotage et Conseils d'Administration malgré les difficultés liées à leur prise en charge ;
3. faire la cohérence entre la représentation nationale (APCAM) et la représentation régionale (CRA) ;
4. prendre des dispositions dans toutes les régions pour s'approprier des résultats de la campagne Agricole afin de mieux jouer le rôle d'interface entre les producteurs et les pouvoirs publics ;
5. prendre des dispositions au niveau de l'APCAM pour la mise en place de la faîtière nationale des producteurs de riz avant fin mars 2009 ;
6. faire une évaluation des besoins en ressources humaines des Chambres d'Agriculture et proposer un plan de renforcement ;
7. s'investir auprès du Gouvernement pour faciliter la commercialisation des produits Agricoles en général et du riz en particulier ;
8. réfléchir pour la mise en place des ressources financières pérennes au niveau des Chambres d'Agriculture afin d'assurer leur autonomie.

Comme annoncé dans le précédent numéros de CikEla (cf. CikEla N°27), la formation des élus consulaires de l'APCAM et des Secrétaires Généraux des Chambres Régionales d'Agriculture sur «l'approche filière et la chaîne des valeurs » s'est tenue du 02 au 03 janvier 2009 dans la salle de conférence de l'APCAM.

Cette formation a abordé les mêmes thèmes que les 4 précédentes à savoir :

- les concepts filière, interprofession, chaîne des valeurs, comité de coordination et de développement ;
- l'encadrement législatif au Mali et ailleurs ;
- les expériences Malienne et Québécoise en matière de filières ;
- les facteurs de réussite et les causes possibles d'échec ;
- le portrait et le bilan de la filière blé au Mali ;
- Le plan de développement stratégique de la filière Blé ;
- les opportunités et les défis de la filière blé dans la conjoncture actuelle.



Photo de famille après la cérémonie d'ouverture

Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.